

eur, et j'insiste pour que vous me l'égériez votre enfant ; je vous promets, en récompense, d'en avoir tant de soin, qu'il oublieira, autant qu'il est possible, la perte de l'excellente mère que je n'ai pu lui conserver.

Cette femme est morte ; et le charitable médecin a tenu sa promesse. Quelqu'un nous assure qu'un trait semblable se trouve dans la vie de Sterne. Dans ce cas, notre docteur n'est qu'un plagiaire ; mais on lui pardonnera. Les bonnes actions sont assez rares pour que ceux qui les répètent passent encore pour les avoir inventées.

Un nommé Legay, condamné tout récemment à quinze mois de prison pour avoir volé la montre et la chaîne de son frère, s'est écrit, en regardant ses juges : C'est bien, c'est très-beau de rendre la justice comme ça ! Eh ! bien, mes amis, on en fera appel ; on sera écouté et on sera mis en liberté. — *Jour. de Paris.*

### LES NOCES FUNEBRES.

Un particulier d'Oxford, probablement entiché d'Young et de ses Nuits, vient de se marier d'une manière toute funèbre. Quinze voitures drapées en noir étaient à la disposition des gens de la noce ; les valets étaient vêtus de deuil, et la mariée elle-même, au lieu d'avoir le bouquet de fleurs d'oranger, ne portait qu'une couronne de cyprès entremêlés de soucis et de pavots. Après la célébration de l'hymen, le cortège se rendit à la demeure des époux, où l'on exécuta le *Requiem* de Mozart et le *Stabat de Pergolèse*. Après le repas, qui fut servi en poissons et en oiseaux de proie, on se rendit dans un salon tendu tout en noir, où des Egyptiens exécutèrent une sarabande. Un feu d'artifice, qui représentait les tourments divers des lieux infernaux, termina la fête. Il faut convenir que le nouvel époux est un grand philosophe ou un grand fou.

### LE JUIF ET LE SORCIER.

Un juif de Sanguemine était malade depuis plusieurs mois ; et ses parents ayant épousé toute la science des médecins et tous les remèdes de la pharmacie, désespéraient de le guérir ; ils ne pouvaient pas expliquer la cause de la maladie, lorsque le malade, récapitulant ses vieux péchés, se souvint d'avoir mangé un jour quelques raisins d'un voisin qui passe pour sorcier ; ce voisin, à ce qu'il paraît, l'a su, et il faut qu'il ait jeté un sort sur le mangeur de raisins, pour se venger de lui ; le sort peut peut-être empêcher à la guérison ; cette idée fermenta dans la tête du malade ; il la communiqua à son père, à ses frères, et ils consultent les vieilles traditions sur la manière de lever le charme du voisin sorcier pendant le malaise ; le jeune juif va prier ; sa mère, ses sœurs quittent la maison, jetant les hauts cris, appelaient les voisins au secours ; ils arrivent empressés, et avec eux le voisin sorcier ; la chambre du malade en était pleine ; celui-ci distingue le sorcier, l'invite à s'approcher de son lit, lui demande de le sociair, disant que lui seul pouvait le faire. Le présumé sorcier offre ses services, et l'on invite tous les assistants à quitter la maison. L'officieux sorcier demeure seul avec le père et les frères du mourant ; le malade lui demande alors un bouton de sa veste : il le donne ; on lui demande un morceau de sa veste : il le donne encore, ou le laisse couper ; on lui demande un morceau de son gilet : il hésite à le donner ; mais on le coince et promettant de le payer ; on veut couper un morceau de son pantalon : il s'y oppose ; l'opération avait animé le malade ; il allait atteindre le nombre mystérieux de trois ; celui qui avait jeté le sort lui refuse de lâcher le troisième morceau de son vêtement, sa guérison sera désormais impossible ; il entre en sueur et se précipite sur le pantalon pour le déchirer avec ses dents ; son père, armé d'un vieux couteau qui avait servi à couper les deux premiers morceaux, s'était également unifié ; il cherche à aider son fils, il va saisir du morceau du vêtement nécessaire tant désiré ; ses mouvements deviennent pressés ; trois de ses fils, qui ne sont point malades, tiennent le sorcier par les bras, par les jambes, pour qu'il cède aux efforts du malade. La nuit tombait ; les juifs, dans leur action, lâchènt quelques mots hébreux ; ils s'engagent mutuellement à manger l'œuvre à bonne fin, sans quoi leur frère, leur fils, ils le verront périr. Le sorcier comprend le mot de périr ; il se voit seul dans l'obscurité au milieu de gens furieux ; la peur le saisit ; il fait un effort, saute à la fenêtre, appelle au secours d'une voix étouffée ; ceux que l'on avait d'abord invités à sortir de la chambre n'étaient pas éloignés ; la curiosité les avait retenus ; ils rentrent ; le malade avait encore sa bouche appliquée sur le ventre du sorcier, faisant un dernier et pâle effort pour arracher le vêtement ; celui que l'on

tenait ainsi était pâle et presque mourant de frayeur ; ils ont peine à le débarrasser, en laissant enfin aux dents du malade le troisième morceau, objet de la lutte.

On le croit au moins stranglé ; il n'avait pas la plus légère trace de mauvais traitement sur sa personne, pas la moindre égratignure ; aussitôt que l'on fut dans la rue, il parut seulement risible sous ses vêtements déchirés ; et le public de rire de lui et de ses sortiléges. Pour son honneur, il ne voit d'autre moyen que de porter plainte contre les juifs ; mais quel article du Code pénal leur appliquer ? On n'en trouve aucun, et les juifs furent renvoyés devant le juge de paix, où, après une enquête fort plaisante, ils viennent d'être condamnés à l'amende solidaire de 2 fr. 25 c. et aux frais, pour violence légères, en vertu du Code de brumaire an IV, le plaignant n'ayant d'ailleurs pas voulu demander de dommages intérêts.

Un des individus qui ont été arrêtés dernièrement comme faisant partie de la bande de nombreuse, dont une nouvelle Clara Wendel était le chef, se renferma devant M. le juge d'instruction dans une dénégation absolue. Lassé enfin de lutter contre l'évidence des faits, il a tout-à-coup crié : "Eh ! bien, monsieur le juge, c'est vrai ; j'ai volé dans quarante-dix endroits ; prenez la plume, je vais vous conte...".

Un événement tragique qui s'est passé il y a quelques jours près de Meaux a fait dans cette ville beaucoup de sensation. Un cuirassier, qui faisait une course assidue à une jeune servante, ayant prolongé plus que de coutume leur promenade sur les bords de la Marne, entendit sonner la retraite. Comme il ne lui était pas possible, en prenant la route ordinaire, d'arriver à la caserne avant l'appel, il voulut suivre un chemin plus court. Excellent nageur, il se jeta dans la rivière ; mais les éperons de ses bottes s'étant embarrassés dans les herbes aquatiques et dans les rochers, il périt, comme Léandre, au milieu des flots et à la vue de son amante.

### RECAPITULATION.

On suppose avec assez de fondement qu'il peut y avoir maintenant sur la terre 170 millions de chrétiens de toute communion, 10 millions de Juifs, 140 millions de Mahométans, 480 millions de Payens ; ce qui forme un total de 800 millions d'âmes perdues au moins par chaque tiers de siècle.

Un malin voyant une foule de claqueurs se précipiter aux Variétés, pour voir le Baril d'olives, s'écria : "L'on n'avait mis jusqu'ici aux olives que les canards, voudrait-on maintenant y mettre les oies ?"



### Scènes de folques.

Le 24 novembre à la bourse, l'esclave Cora de 16 ans, créole du pays boane servante Condizioni compatriot.

Le 24 novembre, à la Bourse, le brick Sarah Ann, de 137 tonneaux, en bon état pour prendre la mer. L'inventaire sera déposé à la Bourse.

Le 24 novembre, à midi, à la Bourse, par Isaac L. McCoy, cinq esclaves, tous nègres de champ, des deux sexes et de différens âges. Conditions : le prix d'achat, payable en mars prochain, et garanti par du papier endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Le 4 décembre, par G W Boyd & co, à leur encan, par ordre des exécuteurs testamentaires de feu S Eadon, ses effets mobiliers, consistant en lits, tables, bureaux, linges, coutellerie &c.

A VIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévoit le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère. L'installation qu'ils viennent de faire, les met à même d'exécuter avec promptitude et netteur toute sorte d'ouvrage du ressort de leur état, tel que de mettre à neuf les fusils et pistolets à piston, à patente, &c. &c.

Il ose espérer que la perfection qu'il a acquise en travaillant avec un des armuriers les plus distingués des Etats-Unis, lui méritera la confiance de ses concitoyens.

LOUIS AZAEL LATIL,  
Au coin des rues Ursulines et Bourgogne.  
24 novembre—3f

A VIS.—Le soussigné ayant quelques heures de vacances dans la journée, il voudrait les consacrer à donner des leçons particulières à ceux qui désiraient apprendre le Français ou l'Anglais, soit dans quelque institution ou chez les particuliers. [24 nov.—3f] J. DUVAL.

### Salle St.-Philippe.

SAMEDI, 24 NOVEMBRE 1827,

### GRAND BAL.

Prix d'entrée : Une piastre pour les cavaliers. Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle. 24 Nov

F O I N.—70 ballots foin du nord, récemment récolté et à vendre par 24 nov J. P. PAYSON.



### Recettes Maritimes.

#### PORT DE LA NILE-ORLEANS.

##### Expéditions.

Navire Benjamin Morgan, Mathieu, Philadelphia, 8 P Morgan & co.

Brick Syrus, Pratt, Boston, Wm G Hewes

Görl, Return, William, Tampico, J. Pratt

Görl, Virginia, Miller, Mobile, John P Payson

##### Entrées.

Navire Mars, Clapperton, Liverpool—rapporté Navire Bell, Matthew, du Havre, do.

Brick Enterprise, Watts, de Hollowell, avec un chargement assorti à J Neilson, et au capt.

Görl, Amelia, Hanna, de Campêche, avec 25 tonneaux campêche et \$2300 à F Tio.

##### Arrivées.

Görl, Fame, White, de la côte, avec 110 bbd's sucre et 80 bds melasse à T R Hyde.

Görl, Lafourche, Debaan, Lafourche, avec 97 balles coton à Peyroux, Bovarde & co, 24 à Jos. Pascual jr. 30 à P Duhig.

Une goélette, de Lafourche, avec 43 balles de coton à Deblanc et Lavillebeuve.

Bateau Elias, Sawyer, de la côte, avec 50 bbd's sucre et 15 bds melasse à Colles.

Une pirogue, de la côte, avec 40 bds sucre à Peters et Millard.

Bateau-à-vapeur Huntress, Dillingham, Vicksburg, avec 331 bds farine 7 balles coton à Reynolds, Byrne & co, 100 do à W Bullitt, 27 do 109 poeaux 1 es circ à L Millaudon, 9 balles coton à A Fisk & co, 5 do à Maurin & O'Duhigg, 14 do au propriétaire à bord—47 passagers.

Bateau-à-vapeur Columbia, Crane, Bayou Sarah, avec 76 balles coton à J Hagan & co, 297 à Wilkins & Linton, 252 à Reynolds, Byrne & co, 71 à Dicks, Booker & co, 116 à Lee & Williams, 81 à M White, 10 à J Breckin, 13 à N Cox, 2 à Toledo & Gaillard, 20 à S P Morgan, 11 à Lane, Lovell & co, 1 à J Colles. Passagers : C F Stites, M West et sa dame, C Adams jr., J M Rice, J D McAllan, A Robin, C Adams, J Barker, A Long, Henderson, Capt. Chase et sa dame et un domestique, Pritchard.

Bateau-à-vapeur Helen M'Gregor, Voorhies, de Vicksburg, avec 456 balles coton à A Fisk & co, 98 à Reynolds, Byrne & co, 134 à Wilkins & Linton, 72 à Townsley & Prieur, 115 à J Hagan & co, 144 à M White, 28 à J Fowler jr., 123 bds farine 38 bds poeaux 1 bd tabac à M Garrison à bord, 1 es poeaux à T R Hyde, 2 bds et 1 bd circ à W Henderson, 1 bdt tabac à ordre. Passagers : W Henderson, Lathrop, Harrison, B Roman, J Eggen, J W Caldwell, J Simpson, et 16 passagers sur le bateau.

Bateau-à-vapeur Belvidere, Lawless, de la côte, avec 28 bds sucre à Carell, Lessinger et co.

Arrivée au Bassin.

Görl, paquebot Mobile, Loomis, en 24 heures de la Mobile, à John P Payson, avec 300 sacs bel aux passagers.

### MEMORANDUM.

Navire Comet, Halcyon, pour ce port, devait partir de Liverpool, le 7 Oct.

Le navire Jubilee, Chaddock, brick Thos Parsons, Lambert, pour ce port, devait partir tous deux de Liverpool, le 10 Oct.

Navire Margaret, Stevenson, pour ce port, devait partir de Liverpool, le 20 Oct.

E Soussigné a reçu par les derniers arrivages, et offre à vendre :

25 pipes Eau de Vie, (marque de Seignette,) Pantalons de Caminet melé clair, do, de Satinet noir, do, do, de Casimir do, do, de Satinet bleu et melé, do, do, d' Oxford, do, de casimir bleu de marine, garantie teinture à l'indigo, de casimir d'Oxford, ardoise et olive, 100 douz. coton à coudre à 3 brins.

De plus—6 pipes Vin Ténéré, liqueur de Cogswell, 14 demi pipes do. do. do.

4 pipes Genièvre de Hollande, marque de Cigne, 4 futailles 1 um de la Jamaïque, 1re qualité.

ANDREW ELIOT. 24 nov. Rue Dorrière, No. 7.

G RAISSE & WHISKEY.—159 boîtes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON.

24 nov.

L'Heureux Bureau de P. V. BARRET,

Rue St. Louis No. 37, en face de la bourse Hewlett.

EST ouvert pour toutes sortes d'affaires d'échange en traite ou monnaies sans cours aux taux les plus bas d'escampe. La première loterie qui commence les affaires de cet hiver, est celle de

L'église Catholique,

SECONDE CLASSE.

Devant être tirée le 15 Décembre 1827.

—GROS LOTS.—

\$10,000, \$8,000, \$6,600,

\$6,000, \$5,000, \$4,000, et 6 de \$1,000,

&c. &c. &c.

Billets entiers, \$6. Paquets de 10 billets \$60, garantie \$24. Certificats do. \$38 60. Demis et quarts de chaque, à proportion. Billets de plus à vendre dans la

LOTERIE DE L'ECOLE PUBLIQUE,

TROISIÈME CLASSE.

La seconde, successivement doit être tirée le 9 Janvier 1828.

Prix des billets. \$5, \$2 50, \$1 25. 22 Nov.

### THE BEE.

NEW ORLEANS.

SATURDAY, NOVEMBER 24, 1827.

Having received numerous applications from persons reading only the English language, to induce us to publish this paper in the English and French languages ; we have in consequence transmitted orders to Philadelphia, for a sufficient quantity of types for that purpose ; and we have most respectfully to inform our friends and the public that so soon as it arrives, L'ABEILLE (THE BEE) will be published daily on large paper. In the mean time, we shall occasionally publish such articles in English as are favorable to the cause we have espoused.

### CRIMINAL COURT.

First Condemnation.—Yesterday, Mr. Pedro Alonso, accused of assault and battery against Mrs. Esther Hunt, has been found guilty, and sentenced to three months imprisonment.

Judgments rendered.—A. Leroux accused of having bought stolen goods ; and Juan José Cardenas, of having stabbed a man, opposite to the market house, were found guilty. The sentences have not yet been passed.

### FROM THE NATIONAL (WASHING.) JOUR.

General Jackson in opposition to Gen. Washington, James Madison, &c.—Great have been the tributes paid by the advocates of General Jackson to the wisdom and patriotism of General Washington ; and anxiously have they exerted themselves to persuade the people that in him whom they would now

have to take the helm of state, and who, according to one of the resolutions adopted at a meeting of his friends, was "born to rule over us," we are, or ought, to recognize our second Washington—the moral and mental and political shadowing forth of him who was the favored instrument in the hand of Heaven for the achievement of our independence. This perfect identity appears to be a discovery of very recent date, and we presume it is one which cannot be particularly agreeable to General Jackson, who never appears to have exhibited any especial eagerness to identify himself with the policy of General Washington, during the administration, of that distinguished man ; and who very suspiciously refrained from giving his support to some of the most favorite measures of the father of his country, or of joining in the general approbation with which his political course was crowed both in and out of Congress.